

Vers une écologie du projet architectural et urbain

Cycle de conférences "L'architecture est-elle un humanisme ?"

Session : Retour sur terre, De l'antériorité du génie du lieu et des impératifs naturels, Académie d'Architecture, Paris, 21 février 2008

Pascal Amphoux

Illustrations

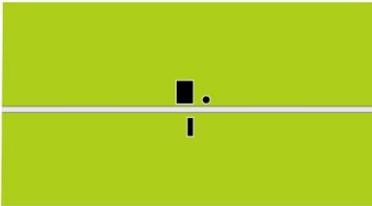
Illustration 1

Cinq motifs de densification différentielle

Motif paysager Mode d'urbanisation	Enjeu fonctionnel Type de situation	Enjeu social <i>Parole habitante</i>	Enjeu paysager <i>Valeur patrimoniale</i>
Motif de l'Ile Urbanisation "intra muros"	Densification nulle Grands espaces agricoles	Vers une nouvelle naturalité « Terre Sainte, c'est ce dégagement, cette ouverture et ces ondulations, avec juste des petits bois ou ces arbres isolés qui émergent »	Préserver l'ouverture d'un vaste espace de réserve – pour l'agriculture en mutation comme pour la promenade et pour la vue
Motif de la Dendrite Urbanisation "à partir de la rue"	Densification contiguë Villages-rues	Vers une nouvelle convivialité « A Coppet et dans les villages alentour, on a tout mais sans les inconvénients de la ville : les commerces, le café, la poste... Et c'est beaucoup plus vivant que dans les zones villas »	Reconstituer la lisière des villages avec le paysage extérieur, tout en préservant un minimum de commerce ou de service de proximité
Motif de l'Espace Urbanisation "à l'intérieur de limites"	Densification contenue Situations résidentielles	Vers une nouvelle qualité de voisinage « La rue est bouclée, elle est trop étroite pour que les enfants y jouent et au bout, c'est un cul de sac, alors que 10 mètres plus loin, on est en pleins champs »	Recomposer un milieu par la reconquête de bribes d'espace public, l'ouverture de passages interrompus ou le traitement des limites de parcelles privées
Motif de la Fenêtre Urbanisation "entre vues"	Densification contrastée Situation de coteau	Vers une nouvelle visibilité « Le patrimoine de Terre Sainte, c'est avant tout les Alpes, le lac, la vue – et en même temps ses activités tertiaires »	Cadrer le paysage pour l'usage de l'espace public (un trou dans le linéaire de la rue) comme pour la valorisation de l'espace privé (une plus-value pour le logement)
Motif de la Clairière Urbanisation "autour des vides"	Densification accélérée Nouvelle centralité	Vers une nouvelle centralité « Une parcelle de campagne en plein cœur de la ville ! Je passe toujours par le côté avec la poussette et j'ai remarqué qu'il y en a d'autres qui contournent ce champ »	Symboliser le territoire de Terre Sainte par la préservation, la délimitation et le traitement de quelques espaces vides centraux

Illustration 2
Le motif de l'île

T0



T1

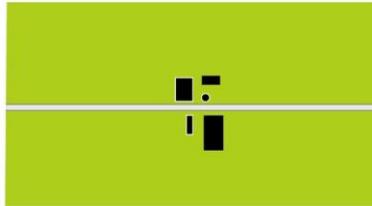
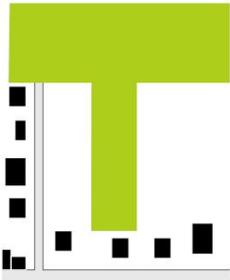


Illustration 3
Le motif de la dendrite (ou du peigne)

T0



T1



T3

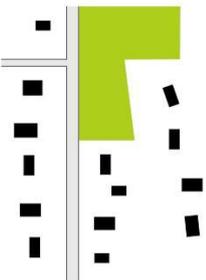


T5

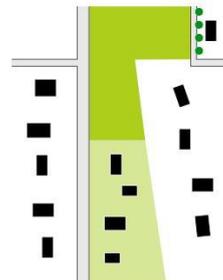


Illustration 4
Le motif de l'espace

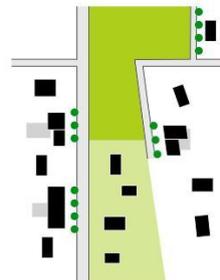
T0



T1



T3



T5

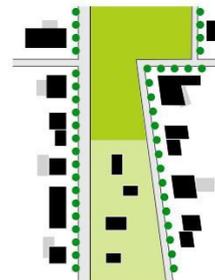


Illustration 5
Le motif de la fenêtre

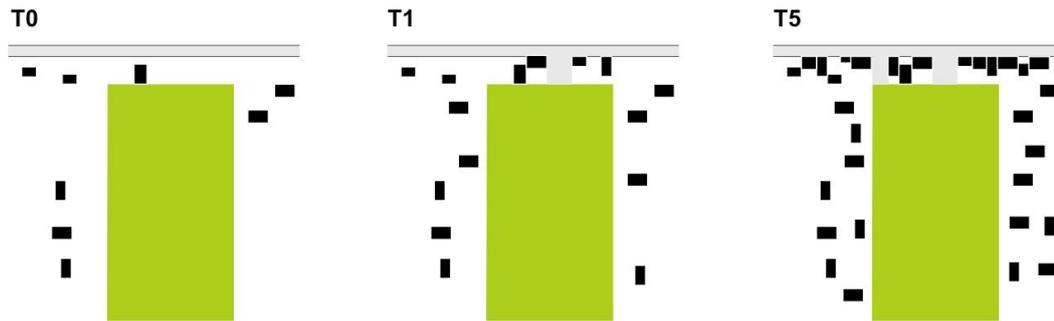
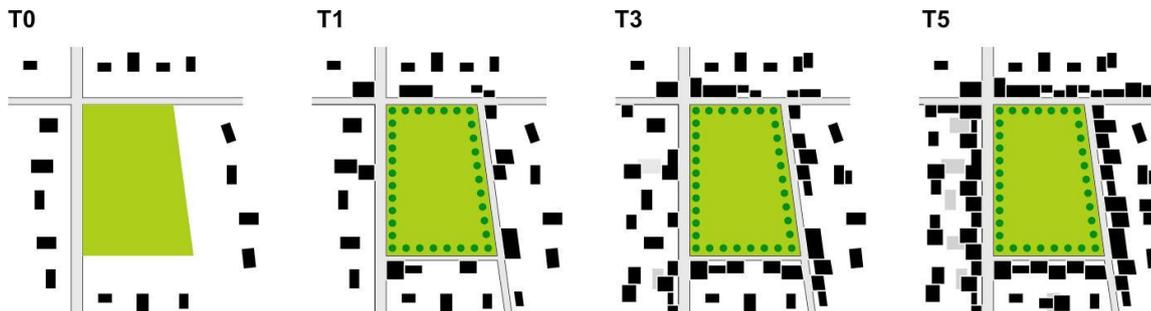


Illustration 6
Le motif de la clairière

Dynamique d'évolution



Orientation réglementaire

<i>Règle d'alignement</i>	50% de chaque parcelle minimum
<i>Règle de contiguïté</i>	oui
<i>Règle de hauteur</i>	rez + 3
<i>Règle de densité</i>	CUS 1.2

Images et paroles habitantes



« Une parcelle de campagne en plein cœur de la ville ! Je passe toujours par le côté avec la poussette et j'ai remarqué qu'il y en a d'autres qui contournent ce champ »

Illustration 7

Schéma de référence évolutif et densification différentielle

Chaque couleur renvoie de manière privilégiée à un motif de référence dont les densités relatives sont décroissantes : la clairière en rouge (densités fortes), la fenêtre en orange foncé, l'espacement en orange, le peigne en jaune (densités faibles).

Ce schéma révèle cinq manières de gérer à plusieurs échelles les espaces en attente d'un territoire intercommunal aujourd'hui soumis à de fortes pressions foncières. La définition des réglementations correspondantes, pour lesquelles des propositions concrètes sont faites au départ, peuvent ensuite être négociées dans le détail avec chacune des communes concernées, en connaissance des enjeux propres à chaque lieu au sein du schéma général (2008).

